

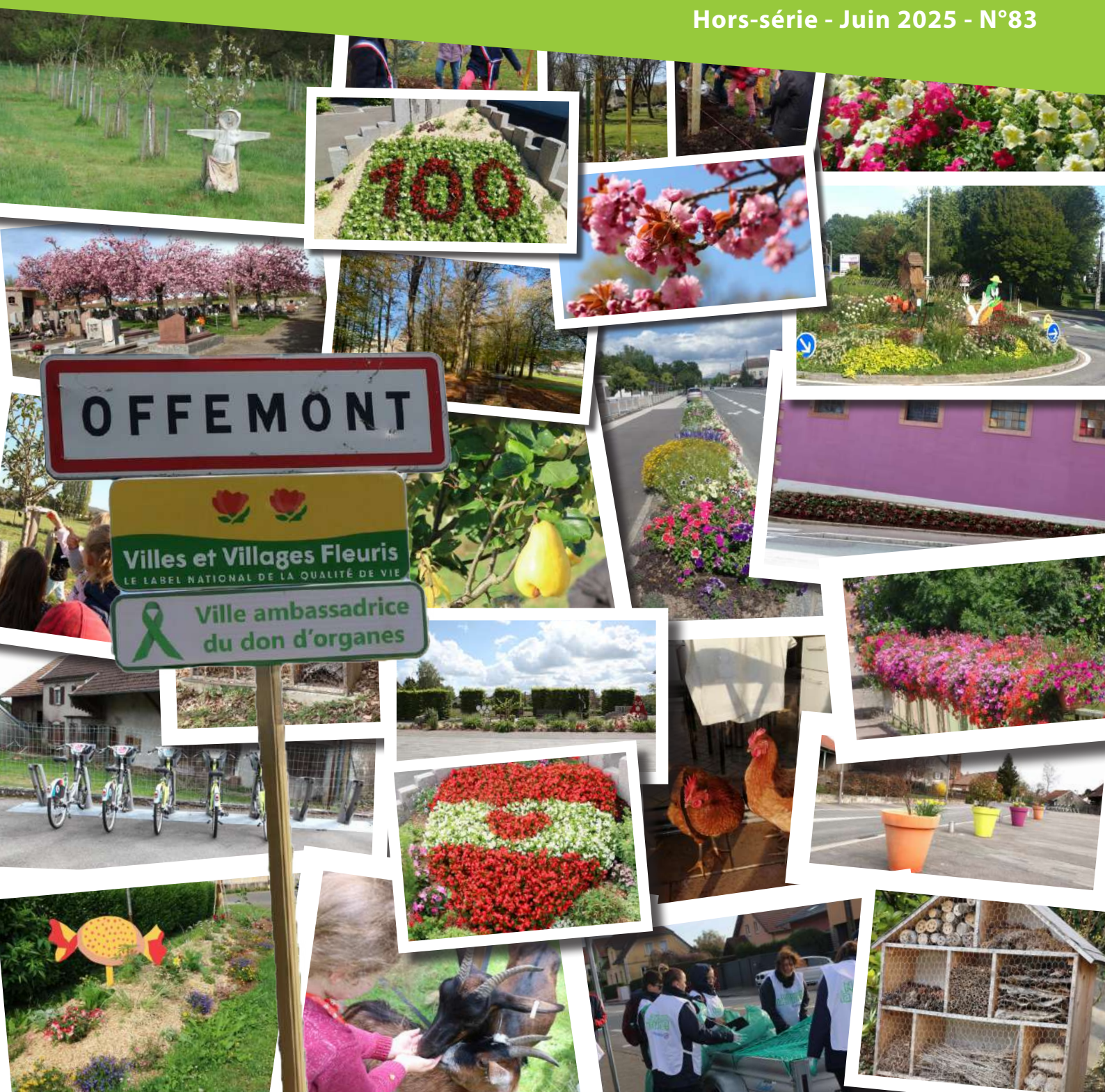


Offemont

Offemont Réalités

De la 1^{ère} à la 2^{ème} Fleur

Hors-série - Juin 2025 - N°83



SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	page 03
Le commencement.....	page 04
Nos actions, nos moyens.....	page 06
Une ville plus belle et plus durable.....	page 13
Le travail paysager.....	page 17
Nos amis les bêtes.....	page 32
Un engagement environnemental affirmé.....	page 35

Directeur de la publication : Pierre CARLES. Responsable de la publication : Carole TRITTER.
Rédaction : Marie-Line CABROL, Pierre CARLES, Thierry FRAISIER, Nicole MUESSER, Carole TRITTER, Émeline BOYER.
Photos : Mairie d'Offemont sauf celles portant le nom du photographe.
Crédits : freepik. Conception graphique et mise en page : Émeline BOYER. Mairie d'Offemont. Dépôt légal : juin 2025.
Tirage : 2000 exemplaires. Coût de l'impression : 1350 € HT. Imprimé par Philor sur papier PEFC.

Comment recevoir Offemont Réalités ?

Version papier : Le magazine municipal d'Offemont est distribué à l'ensemble des Offemontois. Il est également disponible à l'accueil de la Mairie d'Offemont.

Version électronique : Offemont Réalités est consultable sur le site internet de la Commune d'Offemont www.mairie-offemont.fr dans la rubrique Animation et Communication/Revue municipale.

LE MOT DU MAIRE



Chères Offemontoises, chers Offemontois,

Offemont peut se prévaloir de bénéficier d'une situation géographique privilégiée. D'un côté, sa forêt de 105 hectares, riche, diverse, saine dont la qualité est reconnue par l'ONF et, de l'autre côté, l'étang des Forges avec ses sentiers invitant aux promenades et à la découverte de la biodiversité, sans oublier une vue imprenable sur la Tour de la Miotte.

Deux années seulement auront suffi pour que notre Commune soit labellisée « Villes et Villages Fleuris » en obtenant, en 2016, sa 1^{ère} Fleur, une distinction qui récompense le cadre et la qualité de vie d'une commune. C'est avec détermination, volonté, pugnacité que nous nous sommes lancés ce défi en prenant les rennes de la commune. Il nous apparaissait alors comme une évidence qu'Offemont puisse s'enorgueillir d'espaces verts entretenus et d'un fleurissement pensé et raisonné. Bien au-delà, et comme l'indique le label, c'est un cadre de vie agréable et toujours plus attirant que nous avons voulu pour nos concitoyens.

Élus, bénévoles, notamment l'équipe des Soiras et, bien entendu, employés municipaux, tous, chacun dans son domaine de compétences, se sont impliqués dans cette démarche !

Comme vous le verrez dans ce numéro hors-série que nous avons le plaisir de vous adresser, nous n'avons cessé d'être à la tâche au fil des années : fleurissement, entretien et plantation d'arbres, nouveaux massifs, création d'un verger communal, concours des maisons et balcons fleuris, réaménagement de quartiers, de routes, de trottoirs, créations de nouvelles pistes cyclables, rénovation d'aires de jeux, travaux de réhabilitation dans les écoles... la liste est loin d'être exhaustive.

Depuis 2020, les choses se sont accélérées, se sont amplifiées. Le mouvement « éco'ffemontois » est né avec une nouvelle dynamique en matière environnementale et la mise en place de nouvelles actions : la sauvegarde des pollinisateurs par la distribution des graines mellifères aux habitants, le bien-être animal, comme par exemple, porter secours à une cigogne et ses petits, le « sauvetage » de poules de réforme en les offrant aux habitants, la stérilisation des chats errants, la naissance d'une association (A.P.A.R.) qui sauve des chèvres d'une triste fin en leur offrant une vie paisible grâce à l'écopâturage, la sensibilisation constante aux gestes de tri, à la réduction des déchets, au gaspillage alimentaire...

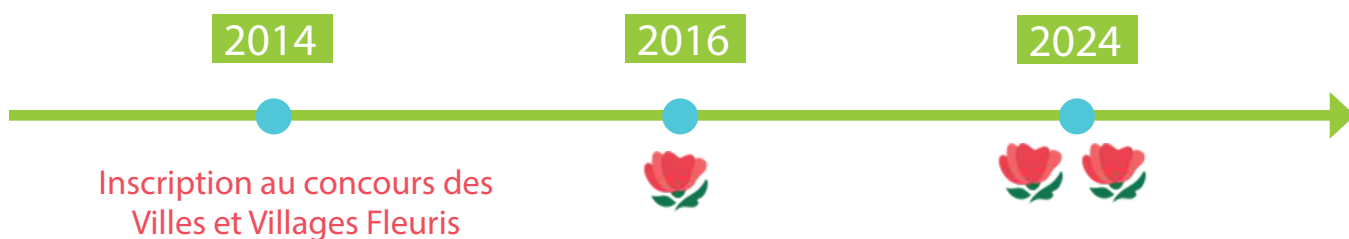
Écoresponsabilité rime aussi avec solidarité et partage. La lutte contre la surconsommation passe par la réutilisation, le recyclage des objets afin d'en faire profiter à d'autres personnes. C'est l'essence même du concept de la Gratiféria qui a vu le jour en 2023 et, depuis 2021, des collectes de jouets avant Noël.

Ce travail d'une décennie a été reconnu et ainsi récompensé par une 2^{ème} Fleur en 2024. Le jury qui, chaque été, vient visiter notre commune a pu, au fil des ans, évaluer et constater notre motivation inébranlable, notre engagement affirmé, le professionnalisme de nos agents des espaces verts, faisant ainsi d'Offemont une commune agréable, vivante, dynamique et toujours attrayante.

Nous resterons toujours vigilants et actifs afin de conserver nos 2 Fleurs et nous continuerons de semer nos efforts pour voir un jour fleurir la prochaine !

Pierre CARLES

Le commencement



Au commencement... était une 1^{ère} Fleur

L'aventure a commencé en 2014 avec l'inscription de notre commune au concours des Villes et Villages fleuris. Cette démarche, engagée avec conviction et énergie, marquait le début d'une dynamique collective en faveur de l'embellissement de notre cadre de vie.

Dès cette première année, les efforts ont été remarqués : le jury départemental, venu apprécier le travail réalisé, a décerné à Offemont le troisième prix dans la catégorie des communes de plus de 1000 habitants. Un coup de projecteur motivant qui a donné un nouvel élan aux équipes mobilisées.

En 2015, cette progression se confirme : le deuxième prix départemental vient récompenser une année de travail soutenu, d'améliorations ciblées et de créativité au service des espaces fleuris.

Suite aux différents passages des jurys et en respectant leurs conseils avisés, Offemont franchit un cap important : l'attribution, en 2016, de sa toute première fleur par le jury régional, reconnaissant ainsi la qualité globale de l'aménagement paysager, mais aussi l'engagement durable de la commune, construit autour d'une vision à long terme de l'embellissement et du respect de l'environnement.

OFFEMONT EN CHIFFRES

POPULATION



4144

(Source INSEE - décembre 2024)

Superficie de forêt



105 ha

Nombre d'arbres et arbustes plantés en 5 ans



Plusieurs centaines

Espaces verts entretenus par la Commune



340 ha

Espèces florales plantées chaque année



Environ 40

Pistes cyclables aménagées



7.3 km



Diminution de près de 64 % de la consommation d'énergie sur l'éclairage public depuis 5 ans

L'atelier des Soiras

Guidés par l'œil artistique et l'inspiration de Denis MUGNIER, les bénévoles de l'atelier des Soiras donnent vie à leurs talents multiples. Tout au long de l'année, ils créent des décorations en harmonie avec les saisons, les temps forts de l'actualité ou encore les fêtes de fin d'année. Leurs réalisations sont installées à différents endroits de la commune, comme le parvis de la mairie ou le rond-point du cimetière, et participent à l'animation et à l'embellissement de l'espace public. Dans leur atelier situé aux Soiras, nos bénévoles partagent leur passion, imaginent et conçoivent les décors de notre commune et travaillent de concert avec nos équipes techniques pour améliorer notre cadre de vie.



Les ateliers municipaux

Les agents des ateliers municipaux jouent un rôle indispensable dans l'entretien de la commune. Ils interviennent tout au long de l'année, parfois dans des conditions climatiques difficiles, dans différents domaines : entretien de la voirie, réparations diverses, propreté de notre ville, mise en place de toute la logistique technique et matérielle en prévision des différentes animations. Évidemment, une part importante est consacrée aux plantations, à la création de massifs et à l'entretien de tous les espaces verts.



Nos actions, nos moyens

Offemont agit depuis de nombreuses années pour préserver la qualité de son cadre de vie, renforcer la présence de la nature en ville et développer la biodiversité des espèces et des plantes.

Dans le cadre de cette démarche pour une ville plus durable, plusieurs actions ont été initiées pour une gestion responsable des espaces publics et le bien-être de ses habitants.

Nettoyage de la commune

Toute démarche de valorisation passe d'abord par un travail de nettoyage. Avant de pouvoir imaginer des massifs fleuris et repenser les espaces verts, il faut commencer par préparer le terrain. En 2016 notamment, les employés des services techniques ont réalisé une grande opération de nettoyage à la limite sud du quartier Ganghoffer, où une quantité importante de détritux a été enlevée, permettant de dégager les zones boisées et de tailler les végétaux pour redonner forme aux espaces naturels.

Pour continuer à préserver ce cadre de vie, la commune organise chaque année une opération de nettoyage en partenariat avec des associations, la Ruche, la CLÉ mais aussi l'Épide et la Fédération des Chasseurs. Cette opération mobilise élus, agents, habitants et enfants autour d'un objectif commun : prendre soin de notre environnement.

Forêts, chemins, parcs, quartiers, abords d'écoles ou de rues fréquentées, rien n'est laissé au hasard. C'est l'ensemble de la commune qui fait l'objet d'un grand coup de balai collectif. Tous répondent présent pour ramasser déchets, encombrants, papiers, plastiques et autres traces d'incivilités. Chaque année, plusieurs dizaines de sacs sont ainsi remplis.

Le nettoyage annuel, c'est aussi l'occasion de sensibiliser les habitants, et notamment les plus jeunes, à l'importance des gestes du quotidien : ne pas jeter ses déchets au sol, trier, respecter les espaces publics, ramasser les déjections de son chien... Car une commune propre commence d'abord par le respect de chacun.



2019



2023



2025

L'eau de pluie, essentielle

L'eau est une ressource naturelle précieuse, ne la gaspillons pas !

C'est pourquoi, depuis plusieurs années maintenant, l'arrosage des massifs et des jardinières qui agrémentent la commune provient uniquement de la récupération des eaux de pluie, grâce à l'achat en 2019 de deux cuves de 10 000 litres chacune, installées aux ateliers municipaux.



Don de bulbes de tulipes et rosiers

Si les massifs de tulipes ne font plus partie des plantations de la commune chaque année, leur souvenir coloré perdure... jusque dans les jardins des habitants. Lors d'une opération menée il y a quelques années, la municipalité avait choisi de ne pas gaspiller les bulbes défleuris, faute de moyens de stockage adaptés pour l'année suivante. Plutôt que de les jeter, environ 150 sachets contenant chacun une cinquantaine de bulbes avaient été distribués gratuitement aux habitants. Cette opération ponctuelle, à la fois solidaire et écologique, a permis à de nombreuses tulipes de refleurir dans les jardins privés des Offemontois, contribuant ainsi à l'embellissement général de la commune. Les conseils prodigués à l'époque restent d'actualité : bien faire sécher les bulbes, enlever leur écorce à l'automne, puis les planter à environ 10 cm de profondeur. Une fois en place, ils refleurissent chaque année sans grand entretien.

Cette belle initiative montre que le fleurissement d'une commune ne se limite pas aux espaces publics. Il repose aussi sur la participation active de ses habitants, chacun apportant à sa manière, sa touche de couleur au paysage.



Des chèvres pour entretenir les espaces verts

Depuis l'été 2024, un projet d'écopâturage a vu le jour sur le terrain situé à côté de la mairie. Dans une volonté d'entretien respectueux de l'environnement, la commune a fait appel aux services originaux, et efficaces, des chèvres de l'association A.P.A.R..

Ces animaux, contribuent à tondre naturellement l'herbe et à entretenir les espaces, sans recours aux tondeuses ni aux produits chimiques. Cette méthode écologique permet, non seulement de réduire les coûts d'entretien, mais également de limiter les nuisances sonores et les émissions de CO₂. Au-delà de l'aspect pratique, ce projet traduit également un engagement en faveur du bien-être animal. Les chèvres accueillies par A.P.A.R. sont souvent issues de sauvetages ou de situations précaires. Grâce à ce partenariat, elles trouvent un nouveau cadre de vie paisible, tout en rendant un précieux service à la collectivité.



Autrefois envahi par les ronces, le terrain a laissé place à un espace redevenu verdoyant grâce au passage des chèvres.

Zéro phyto !

À Offemont, la végétation apparaît ça et là : au pied des murs, sur les trottoirs... Ces plantes de rues ne sont pas le signe d'un entretien négligé, mais d'un choix assumé : la commune accorde plus de place à la nature (même dans le cimetière, sans nuire aux exigences de recueillement) et protège la santé de tous. Depuis 2019, les agents communaux n'utilisent plus de produits phytopharmaceutiques (pesticides) pour l'entretien de l'espace public, comme l'impose la loi.

En effet, ces produits polluent l'eau, l'air, les sols et sont nocifs pour la nature.

Les agents optent pour des techniques d'entretien manuelles ou à base de produits naturels (vinaigre).

Comment puis-je agir à mon échelle ?

→ Devant chez moi

J'entretiens ma portion de trottoir en arrachant ou en ébouillantant les herbes non désirées.

→ Chez moi

J'arrête d'utiliser des produits phytopharmaceutiques pour désherber ma cour, mon allée ou pour entretenir mon jardin.

⚠ Depuis le 1er janvier 2019, l'interdiction d'utiliser des produits phytopharmaceutiques s'applique aussi aux espaces privés des particuliers.

Deux recettes pour désherber naturellement

- Mélangez 70 g de bicarbonate de soude avec 1 litre d'eau bouillante puis versez le mélange sur les mauvaises herbes. Simple et efficace, on peut l'utiliser une à deux fois par an.

- Mélangez 5 litres d'eau, 1 kg de sel iodé et 200 ml de vinaigre blanc. Quand les mauvaises herbes commenceront à jaunir et à faner, arrachez-les !

Fauche tardive

Après avoir renoncé aux pesticides pour l'entretien de ses espaces publics, dans le cadre de la démarche "zéro phyto", la commune poursuit son engagement en faveur d'une gestion plus respectueuse de l'environnement. Parmi les pratiques mises en place, le fauchage tardif qui consiste à retarder, autant que possible, la coupe mécanique de la végétation à certains endroits. Cette approche permet aux plantes de fleurir, de produire des graines et d'offrir un habitat aux insectes, notamment les pollinisateurs, tout en limitant l'usage de machines et de produits chimiques. Cette pratique favorise la biodiversité, réduit l'empreinte carbone et encourage la gestion durable des espaces verts. Il ne s'agit pas pour autant d'un entretien délaissé, mais d'un entretien raisonné qui intègre les objectifs du développement durable. Les espaces concernés sur la commune sont : talus sous Ganghoffer, rue Auguste RENOIR, rue des Commandos d'Afrique, à proximité du gymnase, piste cyclable rue du Stratégique et aux Soiras.



Moins jeter, mieux trier, recycler... partager

Tels sont les principes fondamentaux d'une des actions éco'ffemontoises les plus prégnantes qui a été mise en place en 2023 : la Gratiféria. C'est le rendez-vous de la solidarité et du partage qui a lieu chaque printemps, où tout le monde fait le tri dans ses placards, greniers, garages, sans pour autant jeter, mais donne pour en faire profiter d'autres personnes, le tout sans aucune contrepartie financière.



Gratiféria



Collecte de jouets

La collecte de jouets tous les ans avant Noël s'inscrit également dans cette même démarche. Pour les uns, cela leur évite de jeter, pour les autres, cela leur permet d'en profiter de façon plus abordable. Tout ceci équivaut à moins de gaspillage, moins de consommation et plus d'entraide.

Régulièrement, sont aussi organisées des collectes de vieux portables, que ce soit à l'initiative d'opérateurs de téléphonie ou pour l'UTBM récemment. Des cours y ont été consacrés au démontage des vieux smartphones, avec comme objectif pour les étudiants, d'identifier les matériaux qui composent ces téléphones, de remonter les chaînes de production jusqu'à l'extraction minière et enfin, d'évaluer les conséquences écologiques et sociales de cette extraction.

Rappelons également qu'un vieux téléphone laissé au fond d'un tiroir est une source silencieuse de pollution.



Récup' portables



Distribution compost

La distribution de composteurs et de bio-seaux est une opération qui vise à sensibiliser au tri des déchets alimentaires et à celui des déchets verts, en privilégiant, pour ceux-ci, un retour à la terre au plus proche de leur production. Et puis, pour ceux qui n'ont pas de composteurs, nous distribuons chaque printemps, du compost et du broyat aux habitants pour leurs plantations et leurs massifs.

Sobriété énergétique : la commune passe à l'action

Une enveloppe budgétaire est chaque année consacrée aux travaux visant à une plus grande sobriété énergétique, que ce soit dans les bâtiments communaux ou pour l'éclairage public. Ainsi, le remplacement progressif de cet éclairage par des ampoules LED, bien moins énergivores, a permis de réduire les consommations énergétiques. De même, l'installation de LED dans les écoles, les travaux d'isolation, le remplacement des chaudières et le calorifugeage des tuyauteries ont permis de réduire la consommation en gaz et électricité et d'offrir de meilleures conditions d'apprentissage pour les enfants.



Nos actions, nos moyens

Panneaux photovoltaïques

Les radars pédagogiques, installés rue des Cerisiers et rue Aristide BRIAND, sont équipés de panneaux photovoltaïques. Cette amélioration permet une alimentation continue des dispositifs, même lorsque l'éclairage public est interrompu, la nuit.

Les radars fonctionnent ainsi de manière autonome et durable, grâce à une double source d'énergie : l'éclairage public, lorsqu'il est actif, et l'énergie solaire en complément. Cette adaptation s'inscrit dans une volonté de favoriser les solutions techniques respectueuses de l'environnement, tout en maintenant un haut niveau de sécurité routière. Le toit du supermarché ALDI est également équipé de panneaux photovoltaïques.



Rendons la nuit à la nuit

Face à l'envolée des prix de l'énergie depuis 2022, l'éclairage public sur la Commune est désormais suspendu entre 23 h et 5 h du matin.

Mais cette décision est aussi une mesure nécessaire pour la protection de la biodiversité, pour la santé de nous « humains » et celle de la Planète. La pollution lumineuse la nuit a un impact néfaste sur l'homme, la faune, la flore et bouleverse les écosystèmes.

En rendant la nuit à la nuit, nous protégeons les papillons et autres insectes nocturnes, nous améliorons la qualité de notre sommeil et nous pouvons contempler les étoiles sans être gênés par des halos de lumière.



Nos actions, nos moyens

MIEL : des travaux d'envergure

La MIEL (Maison Intercommunale de l'Enfance et des Loisirs) d'Offemont, inaugurée en 2003, est un équipement structurant du Territoire de Belfort. Conçue par l'architecte Philippe JEAN, elle avait reçu le premier prix d'architecture de Franche-Comté cette même année. Cependant, avec le temps, le bâtiment est devenu une véritable passoire énergétique nécessitant une mise à niveau pour répondre aux normes environnementales actuelles.

Face à ces enjeux, la commune a lancé un projet de rénovation énergétique et fonctionnelle de cette structure. Le 16 décembre 2024, le Conseil Municipal a validé l'avant-projet conçu par l'agence ITINÉRAIRES Architecture. Ce projet prévoit la réhabilitation du bâtiment existant de 1 211 m², qui comprend un pôle loisirs, un espace petite enfance et des espaces communs partagés. Les travaux incluront la réduction des surfaces vitrées pour améliorer l'efficacité énergétique et l'ajout d'une terrasse au péricolaire.

Les grandes lignes de ce projet :

- rénovation énergétique du bâtiment existant par le traitement des murs extérieurs, des toitures, de l'étanchéité, des ponts thermiques, amélioration des systèmes, installation de panneaux photovoltaïques,
- amélioration de la fonctionnalité du bâtiment existant avec la création d'espaces de rangement supplémentaires, d'une terrasse ombragée et le réaménagement des sanitaires petite enfance existants,
- extension du centre de loisirs sur 2 niveaux avec la création d'un hall, d'une salle de sieste, d'une buanderie et d'une chaufferie,
- aménagement des espaces extérieurs afin de se raccorder harmonieusement avec l'extension.

Le démarrage des travaux est prévu mi-juin, début juillet et devraient être découpés en deux tranches avec une fin programmée en juillet 2026. Ce projet vise à moderniser l'infrastructure tout en respectant l'architecture d'origine, les objectifs de performance énergétique et d'accessibilité.

Consommations réelles et théoriques

Selon les factures, voici les consommations du bâtiment en gaz et en électricité pour l'année 2013 :

Période	Gaz naturel (kWh PCS)
Année 2013	437 304

Période	Électricité (kWh)
Année 2013	71 724

Pour une consommation totale en 2013 de 509 028 kWh.

À titre de comparaison, voici les consommations estimées par le logiciel pour la partie existante après travaux :

Type d'usage	Gaz naturel (kWh PCS)
Chauffage	234 943
ECS*	38 397
TOTAL chauffage + ECS	273 340

Type d'usage	Consommation (kWh)
ECS	27 696
Éclairage	20 542
Auxiliaires	2 191
Ventilateur	10 447
TOTAL conso élec.	60 876

Pour une consommation totale estimée à 334 216 kWh.



*ECS : eau chaude sanitaire

Marcher, pédaler, respirer

Offemont promeut les mobilités douces. Les déplacements à pied ou à vélo sont grandement facilités et encouragés grâce à un réseau de pistes cyclables développé. Au cours de ces dernières années, de nouveaux tronçons ont été réalisés ou réhabilités afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers (2672 mètres entre 2014 et 2025). Plus récemment, réjouissons-nous de la toute nouvelle voie cyclable rue Sous la Miotte. Notre réseau de 7.5 km de pistes douces permet aux cyclistes de traverser la totalité de la commune sereinement et de façon décarbonnée.

Offemont a la chance de bénéficier de deux stations de vélos en libre-service (parvis de la mairie et à côté de la clinique vétérinaire). Au total, une vingtaine de vélos sont accessibles avec une nouveauté pour 2025 : les vélos classiques dit "musculaires" vont laisser place à des vélos électriques, un confort indéniable pour les trajets plus longs.



Deux bornes pour recharger... la transition écologique !

Dans le cadre du Schéma régional d'électromobilité, la commune s'est engagée, en 2020, aux côtés de Territoire d'Énergie 90, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de l'État et de l'ADEME, dans une démarche concrète pour encourager une mobilité plus propre.

Objectif : favoriser l'usage des véhicules électriques pour "rouler propre" grâce à l'installation de bornes de recharge. Ce programme s'inscrit pleinement dans la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte. À Offemont, deux bornes de recharge rapide ont ainsi été installées sur le parking de La Poste, permettant aux usagers de recharger leur véhicule en toute simplicité.



Quand l'art s'invite sur les murs

Des chantiers jeunes ont été mis en place pour redonner un coup de neuf aux transformateurs EDF de la commune qui étaient régulièrement dégradés par des tags.

Ces projets ont permis à des adolescents de s'impliquer concrètement dans l'amélioration de leur cadre de vie. Objectif : transformer des murs abîmés et tagués en supports artistiques.

Ces créations sont visibles à différents endroits : à l'entrée d'Offemont, sur le parking des commerces, au rond-point de la rue Jean Moulin, en bas de la rue Romaine, sur les transformateurs EDF et le parking à l'arrière de la mairie.

Grâce à leur investissement, les tags ont disparu, laissant place à des œuvres originales, pleines de couleur et de sens. Ces chantiers n'ont pas seulement permis de réhabiliter l'espace public, ils ont aussi été l'occasion pour ces jeunes de s'engager dans une démarche citoyenne, artistique et collective.



Notre cimetière, plus vertueux

Depuis longtemps déjà, nous avons fait le choix du 0 pesticide, 0 produit chimique pour l'entretien de notre cimetière, afin de préserver à la fois l'environnement, la santé de nos agents et celle des visiteurs.

Et au cimetière aussi, les gestes de tri ne sont pas laissés de côté. Un composteur est réservé aux déchets organiques (fleurs et plantes naturelles fanées, terre, feuilles mortes, herbe de tonte, papier kraft...).

Le bac brun reste destiné aux autres déchets non recyclables (fleurs artificielles, rubans, films, mousses synthétiques...). Quant aux plaques en marbre, pots et soucoupes en terre, c'est direction la déchetterie !

Recycler, réutiliser, partager : un espace dédié au réemploi a été créé. On peut y déposer pots, soucoupes et jardinières en parfait état que d'autres pourront utiliser. Ainsi, par nos petits gestes, nous agissons pour la planète ! Nous pensons aussi aux oiseaux, aux pollinisateurs. Il était bien normal de leur offrir des abris (nichoirs, hôtels à insectes) dans ce lieu de recueillement.





Portillons automatiques... grâce au soleil

Dans une logique, à la fois de modernisation des équipements et de maîtrise de l'énergie, les portillons d'accès du cimetière ont été automatisés. Ces dispositifs sont alimentés par des panneaux photovoltaïques, couplés à des batteries pour garantir leur fonctionnement en toute autonomie, même en cas de faible ensoleillement.

Les portillons s'ouvrent automatiquement pendant les horaires d'ouverture du site, soit de 8 h à 20 h. Un bouton de commande est également disponible à l'intérieur, sur chaque coffret, afin de permettre à toute personne présente après la fermeture de sortir en toute sécurité.

Réhabilitation du quartier des Casernes

Le quartier des Casernes a connu une réhabilitation, en partenariat avec Territoire Habitat, des travaux engagés en 2016 et terminés en 2019.

À la demande des riverains, huit garages ont également été installés, permettant aux habitants du quartier n'en disposant pas encore de les louer.

Une barrière, fermée par un cadenas à l'entrée de la place du Forum permet de sécuriser la zone en ne laissant que les personnes à mobilité réduite accéder au plus près avec leur véhicule.



Sécurisation de la rue des Soiras

Les services de l'ONF nous avaient alertés sur le mauvais état de très nombreux arbres situés entre la rue des Soiras et l'étang. En concertation et en accord avec le propriétaire de l'étang, nous avons, hélas, dû faire abattre ces arbres qui présentaient un réel danger pour les riverains usagers de la route. Sur proposition judicieuse d'un habitant de la rue des Soiras, nous avons fait poser, en 2022, par les services techniques, 120 mètres linéaires de glissière pour sécuriser la partie déboisée. Nous avons fait le choix d'une glissière bois qui s'intègre dans le paysage.



Le Martinet : un lieu rénové pour tous

À travers une série de travaux ambitieux menés au sein de l'ancienne école maternelle du Martinet, la commune poursuit son engagement en faveur d'un cadre de vie plus durable, plus solidaire et plus accueillant. Ces aménagements permettent d'allier efficacité énergétique, amélioration du confort scolaire et ouverture sur la vie associative locale.

Le bâtiment existant a été réaménagé en deux entités distinctes. D'un côté, les locaux attenants à la cour de l'école sont désormais dédiés aux enfants avec la création d'une salle multi-activités et d'un nouveau service de restauration scolaire, incluant un office pour liaison chaude et froide. Ce nouvel espace répond à une forte demande des familles et permet de réduire les temps de transport des élèves sur le temps de midi, aujourd'hui estimés à 30 minutes.



De l'autre côté, une salle associative intergénérationnelle a vu le jour, avec une entrée indépendante depuis la rue Aristide BRIAND. Ce nouvel espace favorise les échanges entre générations, un levier précieux pour renforcer le lien social au cœur de notre commune.

Un soin particulier a été apporté à l'intégration paysagère et à la fonctionnalité des abords avec un parking végétalisé de 20 places.

Par ailleurs, l'école élémentaire du Martinet a également bénéficié de plusieurs améliorations notables : création d'un espace vert de détente clôturé à l'arrière de l'école, réfection de l'étanchéité du préau, isolation du bâtiment par l'extérieur. À noter également : l'ajout de trois nouvelles poubelles, à l'initiative du Conseil Municipal des Enfants, qui participe activement à la vie de l'école et à la sensibilisation écologique.

Des trottoirs, pas des crottoirs !

À l'initiative du Conseil Municipal des Enfants, des mesures ont été mises en place pour encourager les propriétaires de chiens à ramasser les déjections de leurs animaux. Des pancartes et des peintures au sol ont été installées sur les pistes cyclables rappelant l'importance de cette démarche civique. Ces actions visent à améliorer la propreté de la ville et à préserver l'environnement. Les bénéfices sont multiples : l'état des trottoirs est amélioré, réduisant les risques sanitaires pour les piétons et les enfants qui jouent dans les espaces publics. De plus, en préservant les espaces verts et les parcs, ces initiatives contribuent à la qualité de vie des habitants tout en limitant l'impact négatif des déjections animales sur l'environnement. Ces actions participent à l'engagement de la commune pour une ville plus propre et plus agréable à vivre. Pour rappel, le non-ramassage de crottes est passible d'une amende de 135 €.



Crédit photo : Fanny HATUEL

Concours des maisons et balcons fleuris

Chaque année, durant la saison estivale, un jury parcourt la commune pour apprécier le fleurissement des habitations et faire son choix parmi les maisons et balcons les plus colorés. Les gagnants de ce concours reçoivent, selon les années, une plante, des graines de fleurs à semer ainsi qu'un chèque-cadeau valable en jardinerie.

Le concours a également évolué au fil du temps, une catégorie habitat « Éco'ffemontois » a fait son apparition. L'objectif est de mettre en valeur les actions mises en place pour rendre une maison, un logement ou un jardin plus écoresponsable : installation de récupérateurs d'eau de pluie, de composteurs, d'hôtels à insectes et de nichoirs, ou encore un fleurissement raisonné, moins gourmand en eau.

Chaque année, une trentaine d'habitants répondent à l'appel pour participer au concours. La municipalité les remercie chaleureusement pour leur contribution à l'embellissement de notre commune.



Un coin de nature et de tranquillité



Juste en face du cimetière, un coin de verdure, entretenu avec soin par les agents municipaux, connaît depuis quelques années une métamorphose. Autrefois un simple espace vert sans véritable attention, aujourd'hui, un jardin accueillant, propice au repos, à la rencontre et à la contemplation. Chaque année, les agents municipaux redoublent d'efforts : ils plantent de nouveaux arbres et arbustes, choisis pour leurs essences locales et leur floraison colorée. Mais l'embellissement ne s'arrête pas là, le parc est régulièrement nettoyé et entretenu. Grâce à ce travail patient et régulier, l'endroit est devenu un véritable havre de paix, où chacun peut venir s'installer, que ce soit pour

lire, discuter ou simplement profiter de ce coin de verdure. Un élément emblématique de ce parc est sans doute le kiosque installé en 2021. Accueillant, il permet aux habitants de se retrouver à l'abri du soleil ou de la pluie.

Ce parc est aujourd'hui bien plus qu'un espace vert : c'est un témoignage du soin que la commune porte à son cadre de vie et à ses habitants. Grâce à l'engagement des agents municipaux, il incarne ce que peuvent devenir nos lieux publics quand on leur accorde attention, temps et bienveillance.







Les travaux d'élagage

L'élagage des arbres est une action fondamentale pour la vie de nos arbres et pour notre cadre de vie.

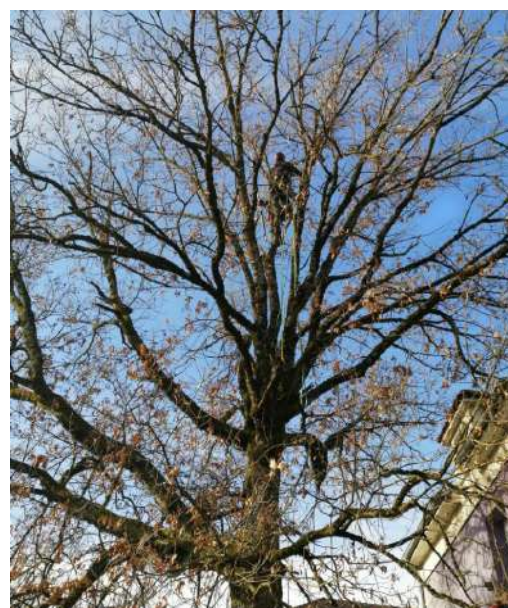
Pour préserver la santé de l'arbre

L'élagage permet d'enlever les branches mortes, malades ou cassées, évitant ainsi la propagation de maladies ou de parasites. C'est aussi l'occasion de structurer la croissance de l'arbre, en orientant le développement de sa ramure pour qu'il reste solide et équilibré. Un arbre bien entretenu vit plus longtemps et en meilleure santé.



Pour des raisons esthétiques et de cohabitation

L'élagage contribue à maintenir une silhouette harmonieuse des arbres et évite que les branches ne débordent chez les voisins ou n'obstruent les panneaux de signalisation. C'est un geste de bon voisinage autant qu'un acte paysager.



Pour garantir la sécurité de tous

Des branches mal fixées ou trop lourdes peuvent représenter un réel danger, surtout en période de vents forts ou de tempêtes. L'élagage préventif permet de limiter les risques de chute de branches sur les voies publiques, les toitures, les lignes électriques ou les véhicules. C'est une mesure de prévention indispensable dans les espaces urbains ou les zones fréquentées.

Saluons le travail remarquablement technique et parfois périlleux de nos employés communaux, pour la sécurisation de notre cadre de vie.

La forêt d'Offemont : le poumon de la commune

Une forêt aux multiples visages

La forêt communale d'Offemont s'étend sur 105.11 hectares (ha), répartis en sept secteurs : au nord de la RD22, les cantons du Chênois et du Ballon ; au sud, ceux de la Cornée, du Breuil, du Pertus et du Pâquis et, depuis décembre 2024, un nouveau canton s'est ajouté, au nord des Soiras, à cheval sur les bans communaux d'Offemont et d'Éloie qui compte 4.14 ha classés en zone d'intérêt écologique. À cette forêt s'ajoute 43.53 ha de forêt militaire et 64.99 ha de forêts privées appartenant à 74 propriétaires. Ce réseau de forêts est traversé par des sentiers et des chemins qui en font un lieu de promenade apprécié des habitants. Le GR 532, la randonnée des forts, la balade des Champs Cerisiers ou encore le chemin de Saint-Jacques de Compostelle traversent ces bois. Mais c'est surtout autour de l'étang des Forges, à la Cornée et au Breuil, que la fréquentation est la plus forte.



Une forêt gérée avec soin

La gestion de la forêt repose sur des objectifs multiples, alliant production de bois d'œuvre (notamment chêne et hêtre), bois de chauffage, affouage réservé aux habitants, accueil du public et protection paysagère. Les parcelles sont traitées selon un modèle sylvicole respectueux, favorisant la transformation en futaie irrégulière, sans recourir à des coupes de grande surface. Une manière de régénérer la forêt tout en préservant son intégrité. Depuis 2022, les grumes de chêne sont proposées exclusivement à la vente labellisée, afin

de garantir leur transformation au sein de l'Union européenne et d'éviter que nos bois ne soient expédiés en conteneurs vers la Chine ou les États-Unis. Les grumes de hêtre et de charme, qui ne bénéficient pas de ce label sont, quant à elles, proposées dans le cadre de contrats d'approvisionnement locaux (régions Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est et Allemagne).

Un patrimoine historique et archéologique caché sous les feuillages

La forêt d'Offemont n'est pas qu'un espace naturel : c'est aussi un territoire chargé d'histoire. On y trouve les vestiges d'une villa romaine et sa voie d'accès dans le secteur du Ballon, un ancien atelier de potier à la Cornée, une enceinte celtique et un temple gallo-romain dans le Bois de l'Arsoit. Sans oublier l'ouvrage fortifié du Rudolphe ou les anciennes carrières de grès, témoins de l'activité humaine depuis des siècles.



Prélèvements raisonnés et adaptation au changement climatique

En moyenne, 400 m³ de bois sont produits annuellement contre 420 m³ prévus dans le cahier d'aménagement forestier qui couvre la période 2013 – 2032.

Dans une démarche écologique, de plus en plus d'arbres sont désormais laissés en libre évolution afin de préserver les habitats naturels des oiseaux, insectes et petits mammifères.

Sur les parcelles destinées à la coupe, certains grands arbres sont également conservés dans un souci paysager et pour favoriser le renouvellement naturel des essences.

En 2024–2025, de nouvelles espèces d'arbres sont introduites à grande échelle en Franche-Comté, notamment le châtaignier et le cèdre de l'Atlas, afin de renforcer la diversité forestière.

Merci à GE VERNOVA pour sa participation au financement et à la plantation d'une partie de ces cèdres sur une parcelle située le long de la route d'Éloie.

Une biodiversité bien vivante

La faune locale est commune aux forêts de la région : chevreuils, sangliers, renards, blaireaux y trouvent refuge. Ces habitants discrets rappellent que la forêt est aussi un sanctuaire pour la biodiversité.

Offemont plante l'avenir en vert

La plantation d'arbres et arbustes apparaît aujourd'hui comme essentielle dans la préservation de l'environnement : amélioration de la qualité de l'air, renforcement de la biodiversité locale, lutte contre les îlots de chaleur, embellissement des espaces publics. Planter, c'est investir dans un avenir plus sain et plus harmonieux pour notre territoire.

Consciente de ces enjeux, la commune s'engage depuis plusieurs années dans une politique ambitieuse de végétalisation : création d'un verger communal, végétalisation de quartiers comme Ganghoffer, transformation de certains talus urbains en écrins de verdure. Ce sont plusieurs centaines d'arbres, arbustes, vivaces et bulbes qui ont été plantés ces dernières années. Cette dynamique s'inscrit également dans un travail de mémoire et de sensibilisation citoyenne.

À l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la Libération d'Offemont-Vétrigne, un arbre de la Libération a été planté place François DE LEUSSE, symbole fort de mémoire et d'espérance. Un peu plus loin, c'est un arbre de Vie qui a été mis en terre, en lien avec la sensibilisation au don d'organes, pour remercier les donateurs et leurs proches, et rappeler que chaque geste compte.

En 2016, c'est l'arbre de la Liberté qui a été planté : un tilleul, symbole de la Révolution française, en hommage à l'arbre de la Liberté qui avait été mis en terre vingt ans plus tôt, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution. Malheureusement, la création d'un rond-point à cet emplacement a entraîné son abattage.

Par ailleurs, le parc situé près de la clinique vétérinaire se transforme peu à peu en un véritable écrin de verdure avec la plantation de nombreux arbustes et jeunes arbres. Ce nouvel espace naturel est devenu un lieu de détente et de biodiversité, ouvert à tous.



Un verger communal pour la biodiversité

Le verger communal a vu le jour en novembre 2021 sur un terrain de 28 ares à côté de la MIEL. Toutes les écoles de la commune, les agents techniques et administratifs, les Élus, le club des Aînés, les centres de loisirs et les associations offemontoises s'étaient succédés pour planter leur arbre, aidés des employés municipaux. 30 arbres fruitiers ont été plantés : pommiers, poiriers, cognassiers, noyers, cerisiers, mirabelliers et pruniers.

Des haies ont également été posées tout autour du verger grâce à un chantier jeunes organisé au titre de la Politique de la Ville au 4^{ème} trimestre 2023. Plus de 280 mètres linéaires de haies fruitières, haies vives et haies de saule osier ont été plantées.

Ces haies se composent d'une multitude de variétés parmi lesquelles on retrouve notamment pommier d'ornement, pyracantha, viburnum, fusain, argousier, cotonéaster, saule, sureau noir, noisetier, cassissier, groseiller, aronia, vigne, kiwi et néflier.



Plantation de fruitiers sauvages dans notre forêt

Dans le cadre de son schéma départemental de gestion cynégétique, approuvé par arrêté préfectoral en 2014, la Fédération Départementale des Chasseurs du 90 (FDC 90) avait projeté d'implanter environ 2 000 arbres fruitiers sauvages dans tout le Territoire de Belfort début 2021, action en partenariat étroit entre les communes, la FDC 90, l'Office National des Forêts et le Centre National de la Propriété Forestière.

Les objectifs de cette opération :

- améliorer et diversifier la biodiversité végétale et animale,
- améliorer la capacité d'accueil du milieu pour l'ensemble de la faune sauvage dont les abeilles, auxquelles Offemont est particulièrement attachée,
- apporter une nourriture riche et variée pour la faune et ainsi limiter les déplacements, notamment des sangliers, qui commettent des dégâts aux cultures, voire même près des habitations,
- apporter des sites de nidifications pour les oiseaux dont l'habitat est lié à ce type d'arbres.

Une vingtaine d'arbustes a été proposée à la Commune d'Offemont.

Ces jeunes plants de fruitiers (pommiers et poiriers sauvages, noyers communs, merisiers, châtaigniers et cormiers) ont été plantés dans la forêt en mars 2021 puis protégés par un filet de sécurité. Par une convention, la Commune s'est engagée à ne pas arracher ni détruire ces plants pendant 20 ans !



Plus de vivaces, moins de plantes annuelles

Nous avons choisi de mettre moins de plantes annuelles et de favoriser les vivaces pour une raison évidente : réduire l'arrosage. Le choix des vivaces est pensé en fonction de l'exposition au soleil.

On a augmenté le nombre d'arbustes autour de nos massifs. À terme, notre objectif est de diminuer au maximum le nombre de plantes annuelles.

Des gazons fleuris sont semés tous les deux ans.



Évolution des massifs et parterres au fil des ans

Rue Aristide BRIAND



2015

2025



Le travail paysager

Le parvis de la mairie



2015

2025



L'église



2015

2025



La Poste



2015

2025



Les massifs et les parterres, autrefois jonchés de plantes annuelles, ont laissé place à des plantes pérennes nécessitant moins d'entretien annuel. Les plantes vivaces se distinguent par leur capacité remarquable à traverser les années tout en affrontant les aléas climatiques.

Un arrosage automatique pour un terrain toujours au top

En 2020, la commune investissait dans l'installation d'un système d'arrosage automatique sur le terrain d'honneur du stade de football. Cet aménagement, discret mais essentiel, permet d'assurer un entretien régulier et efficace de la pelouse, en limitant les gaspillages d'eau.

Fini les arrosages manuels irréguliers : la pelouse bénéficie désormais d'un soin constant et efficace pour garantir un gazon dense, résistant et sûr pour la pratique du sport.

Ce choix s'inscrit ainsi dans une logique de durabilité, un terrain bien entretenu, c'est moins de réparations, moins de consommation à long terme et un confort accru pour les joueurs.



Des espaces verts à Ganghoffer



Après la rénovation en profondeur des immeubles, suivie de l'aménagement des voiries, des espaces de détente et des parkings, la commune a poursuivi son engagement en faveur du cadre de vie en accompagnant la réhabilitation du quartier Ganghoffer par une importante opération de plantation d'arbres et d'arbustes à l'automne 2022, apportant une touche végétale qui vient sublimer le nouvel environnement urbain.

Au total, 25 arbres de huit variétés ont été plantés : charme-houblon, févier d'Amérique, chêne chevelu, poirier de Chine, érables rouge et champêtre, prunus Pandora et orme de Caucase. Un véritable patchwork végétal qui apporte couleur, ombre et diversité à l'environnement.

À cela s'ajoutent près de 270 m² de massifs de vivaces, graminées et arbustes, soigneusement disposés pour structurer les abords et offrir une présence végétale tout au long de l'année. En contrebas du 4 rue Auguste RENOIR, un talus a également été végétalisé avec des arbustes couvre-sol sur 460 m².

Ces plantations ne sont pas qu'esthétiques : elles participent aussi à rafraîchir l'espace en ville, favoriser la biodiversité et créer une ambiance plus agréable pour les habitants. Un investissement dans la nature pour un quartier où il fait bon vivre.

Sécuriser et décorer



Pour des raisons de sécurité, les services techniques doivent parfois abattre les arbres. Sylvain, employé communal, en profite pour laisser libre court à son imagination à partir de la base du tronc de l'arbre abattu pour créer des sculptures en bois. C'est notamment le cas dans le parc à côté de la salle polyvalente de l'Arsot où un champignon et un écureuil ont remplacé 2 arbres malades.



Le travail paysager



Le massif de la mairie



Retrouvez plus de photos sur notre site, rubrique Services / Valorisation paysagère.

Les couleurs du printemps 2025



Chaque année, à l'arrivée des beaux jours, la Commune se pare de mille couleurs grâce à la floraison des espaces verts. Ce printemps n'a pas fait exception ! Cerisiers, jonquilles, magnolias, primevères... les floraisons ont été particulièrement généreuses cette saison.



Le travail paysager



En arrivant de Vétrigne ou de Valdoie, mais aussi dans notre cimetière, ils attirent inmanquablement le regard. Les cerisiers d'Offemont offrent en effet un tableau éclatant. Qu'ils aient des fleurs simples ou doubles, blanches ou plus ou moins roses, les cerisiers en fleurs ont un charme fou. Le charme continue à opérer lorsque les pétales tombent délicatement au sol.



Le travail paysager

C'est un passage très fréquenté par de nombreux automobilistes, motards, vélos et promeneurs. Le rond-point (face au cimetière), à l'entrée du centre-bourg d'Offemont, marque tous ceux qui passent devant par ses décorations tout au long de l'année.

Tout est fait maison, au sein de l'atelier des Soiras, où les bénévoles s'activent tous les mardis après-midi, pour imaginer, créer, façonner, découper, peindre et vernir tous les décors qui sont ensuite mis en place, à chaque saison, par les agents communaux. Retour en images sur de nombreux décors du rond-point au fil des années.

2015



2016



2017



2018



2019



2020



2021



2022



2023



2024



2025



Petites bêtes, grand rôle



Nos si chers pollinisateurs (abeilles, bourdons...) sont indispensables à la vie sur Terre. Ils jouent un rôle capital dans notre environnement.

Malheureusement, les activités humaines polluantes et dévastatrices sont devenues, après toutes ces années d'inconscience, un danger pour leur survie, tout comme le changement climatique et la dégradation des écosystèmes ont entamé le processus inexorable de leur disparition.

Alors protégeons-les, accueillons-les...

Chaque printemps, nous distribuons aux habitants qui le souhaitent des graines mellifères (sainfoin, tournesol, minettes, méliot, bourrache, phacelie...) à planter dans son jardin ou ses massifs avec, pour objectif : attirer les abeilles, les protéger, leur offrir plus de ressources naturelles et, dans le même temps, stimuler leur activité. L'installation

d'hôtels à insectes chez beaucoup de nos concitoyens, de même que dans toute la commune, permet de leur offrir un abri sûr pour continuer à se développer.

Dans cette même dynamique, un rucher a vu le jour au printemps 2021, rue Sous la Miotte. Il permet aujourd'hui de produire un miel local, naturel et diversifié.



Les oiseaux

Ils jouent aussi un rôle majeur dans la biodiversité. En les « consommant », ils permettent de réguler les populations d'insectes nuisibles à l'agriculture, participent à la dissémination des graines pour la reforestation et à la pollinisation des plantes. Il faut donc tout faire pour les accueillir et leur offrir un habitat adapté. Les enfants du CME ont fabriqué et décoré des nichoirs qui ont été installés dans notre verger communal. D'autres avaient déjà été suspendus aux arbres de notre cimetière.

Les cigognes sont de plus en plus présentes dans le Territoire de Belfort. En effet, les vagues de froid ne sont plus celles d'avant et le réchauffement climatique change leurs habitudes ; elles migrent alors beaucoup moins jusqu'en Afrique comme avant. Les cigognes sont bien présentes sur notre commune, notamment aux abords du stade, offrant aux promeneurs un spectacle apaisant et rassérénant.

Et puis, nous n'hésitons pas à aller à leur rescousse quand cela est nécessaire, comme ce fut le cas en avril 2021 où, avec l'aide de la LPO, nous avons participé au sauvetage d'une cigogne et des œufs, jusqu'en haut du nid.



La chouette effraie est présente dans le clocher de l'église d'Offemont depuis de nombreuses années. Surnommée la « dame blanche » en raison de la blancheur de son masque facial en forme de cœur, du dessous clair de ses ailes, ainsi que de son plumage gris-blanc, elle se distingue aussi par son vol silencieux. Ce rapace discret ne sort généralement de son gîte qu'à la nuit tombée et à l'aube pour chasser. Pour favoriser la nidification de cette espèce protégée, menacée par la disparition de son habitat, la commune a installé un nichoir adapté, conçu pour empêcher les autres oiseaux d'y pénétrer.

Une nouvelle vie pour les poules



En offrant des poules aux habitants, Offemont participe à la sauvegarde de cet animal, ô combien écologique. C'est en effet un excellent outil pour réduire les déchets organiques : épluchures, légumes ou fruits abîmés, croûtes de fromages, pain, restes de repas, autant de déchets qui ne se retrouvent plus dans les poubelles. Dans le potager, elles se révèlent aussi très efficaces puisqu'elles raffolent de limaces, escargots et autres insectes ; elles empêchent la propagation des nuisibles et maladies dans les vergers. Et puis enfin, quel plaisir de pouvoir aller chercher ses œufs frais dans le poulailler, sans prendre la voiture, sans empreinte carbone.

Les chats

Offemont mène régulièrement des campagnes de sensibilisation auprès des habitants pour interpellier les propriétaires de chats sur leur obligations, notamment faire identifier leur animal. Alors que non-obligatoire, la stérilisation des chats est pourtant une nécessité pour réguler la population féline. C'est aussi une mesure de salubrité publique. Concernant les chats errants, la Commune mène des actions visant à les capturer et les faire stériliser, avant de les relâcher sur des points de nourrissage.



Les chèvres

La Commune soutient activement l'association offemontoise A.P.A.R. (Agir pour la Protection des Animaux de Rente) dont la vocation est de sauver des chèvres pour leur offrir une nouvelle vie paisible, en les destinant à de l'écopâturage dans divers lieux, notamment des anciens forts du Territoire de Belfort (Danjoutin, Bermont, Bessoncourt, Meroux...) et sur le terrain d'une entreprise à Foussemagne, emballée par l'idée vertueuse de la mission de l'association qui est l'entretien écologique des espaces.

Les amphibiens

Les amphibiens doivent se déplacer entre leurs différents milieux de vie et ce, tout au long de l'année, mais la migration printanière est une période à haut risque !

Entre les quartiers d'hiver et les lieux de ponte, ce sont de véritables mouvements migratoires impliquant des centaines, voire des milliers d'amphibiens que l'on peut observer de février à avril. Or, pour cela, il leur faut traverser des routes et, c'est bien là le danger.

Un bien triste constat : chaque année, en France, des millions d'amphibiens meurent écrasés sur la route lors de cette migration printanière car un grand nombre d'individus se déplacent vers les points d'eau en très peu de temps.

Pour éviter cette véritable hécatombe, nous pouvons compter sur l'implication de bénévoles de la Commune mais aussi des villages voisins qui se mobilisent chaque hiver, par la mise en place et la surveillance d'un dispositif de sauvegarde des amphibiens, généralement sur la RD 7, dans la forêt, entre Offemont et Éloie.



Freepik

Bienvenue à nos petites cigognes
nées ce printemps !





... puis une 2^{ème} Fleur qui couronne un engagement environnemental affirmé

En 2024, Offemont a reçu la visite des jurys départemental et régional du label Villes et Villages Fleuris. Ces passages, organisés selon un circuit pré-établi, ont permis de valoriser les massifs floraux, les réaménagements urbains comme la rue Sous la Miotte ou encore, la transformation du quartier Ganghoffer. Carole TRITTER et Thierry FRAISIER, élus en charge du fleurissement et de l'environnement, ont présenté les engagements de la commune en matière d'environnement, accompagnés par Numa LECOSSOIS, Directeur des Services techniques, ainsi que les agents des espaces verts, dont Sylvain BADIQUÉ et Stéphane GRAS-GOAVEC, qui ont répondu avec précision aux nombreuses questions du jury.

Le 27 novembre à Dijon, le verdict est tombé : Offemont a officiellement obtenu sa 2^{ème} Fleur, seule commune du Territoire de Belfort à recevoir cette distinction en 2024. Huit ans après la première Fleur, cette nouvelle récompense salue un travail collectif et constant : élus, agents municipaux, bénévoles des Soiras, tous œuvrent avec passion pour embellir et faire rayonner la commune.

Mais, bien au-delà, cette deuxième Fleur consacre la qualité de vie à Offemont. Le jury a salué l'ensemble des équipements, les animations intergénérationnelles, les aménagements cyclables et les nombreuses initiatives en faveur de l'environnement, comme l'écopâturage. Offemont peut aussi se prévaloir d'un cadre naturel remarquable, entre l'étang des Forges et une forêt reconnue pour sa qualité par l'ONF.

Enfin, lors de la remise des prix départementaux le 10 décembre à Belfort, le jury a adressé ses félicitations à la commune pour son engagement durable et exemplaire.



